Mairie de
Ruy-Montceau

Projet Pédagogique

2025-2026

Accueils de loisirs périscolaires de la commune de Ruy-Montceau

MAIRIE DE RUY-MONTCEAU
495 RUE DE LA SALIERE – 38300 RUY-MONTCEAU
EDUCATION@RUY-MONTCEAU.FR

Préambule

1. **Présentation de l'organisateur et contexte éducatif**
 1.1 La commune de Ruy-Montceau
 1.2 La démarche éducative
 a. Son rôle
 b. Ses valeurs
 c. Ses objectifs éducatifs

2. **Les sites périscolaires**
 a. Les différents sites/les horaires d'accueil
 b. Les équipes
 c. Le déroulement des temps d'accueil

3. **Les publics**
 a. Les enfants
 b. Les enfants en situation de handicap et/ou à besoins particuliers

4. **Les Objectifs et les évaluations**
 a. La démarche pédagogique
 b. Les objectifs
 c. L'Evaluation

5. **Annexes**
 1) Le guide du bon animateur
 2) L'arbre à projets
 3) Les besoins des enfants de 3 à 11 ans
 4) Affiche « Noël au périscolaire » de Ruy
 5) Affiche « Le Printemps de Ruy-Montceau »

Préambule

Le Projet Pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents et les enfants qui sert de référence tout au long de la période d'accueil.

C'est un document qui reflète les modalités d'accueil des sites périscolaires. Il permet d'expliquer aux familles l'orientation des politiques éducatives du territoire et est un outil permettant aux animateurs de donner du sens aux activités qu'ils proposent.

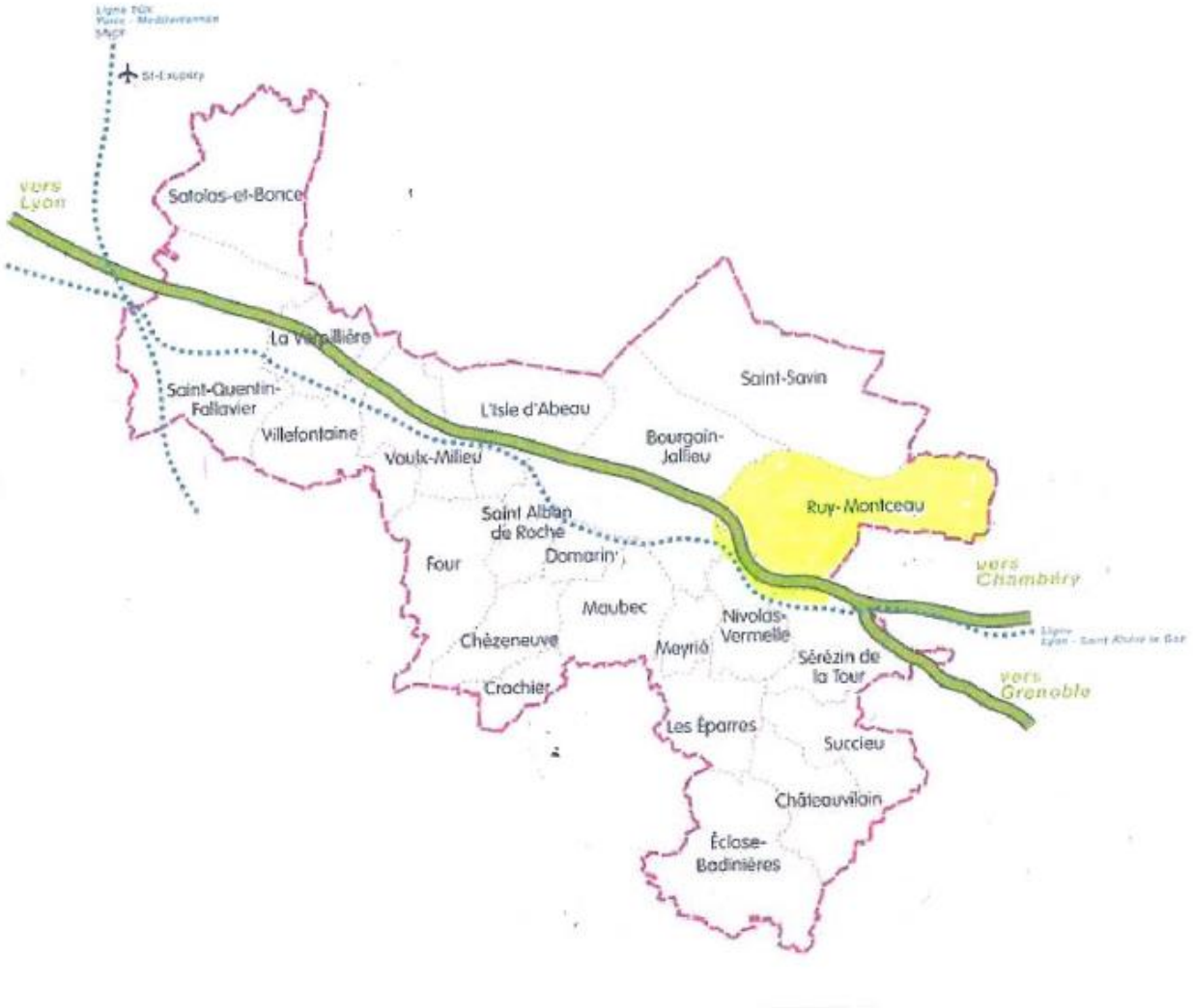
L'Accueil périscolaire permet de répondre aux besoins des familles en proposant un accueil complémentaire à l'école, le matin avant la classe, durant la pause méridienne et en fin de journée après l'école. C'est un temps de transition entre le temps scolaire et le temps en famille.

Outre la surveillance et la proposition de repas, la commune de Ruy-Montceau a voulu créer des lieux et des temps permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, d'éducation, et d'apprentissage.

1. Présentation de l'organisateur et contexte éducatif

1.1. La commune de Ruy-Montceau

Ruy-Montceau se situe dans le nord-Isère à proximité immédiate de Bourgoin-Jallieu. La fusion des bourgs de Ruy et Montceau a eu lieu en 2012.
La commune de Ruy-Montceau fait partie de la communauté de Commune de la CAPI (Communauté de Communes des Portes de l'Isère) depuis sa création en 2005, elle est composée de 22 communes.



1.2 La démarche éducative

La commune de Ruy-Montceau souhaite soutenir une politique éducative cohérente, structurée et accessible à tous. La bonne communication entre tous les acteurs éducatifs dans une visée de continuité éducative est l'un des points centraux de la volonté de la commune.
A ce titre, le Projet Educatif de Territoire a été renouvelée en collaboration avec tous les acteurs (Directeurs d'école, Parents d'élèves, Elus, Agents, Partenaires institutionnels (CAF, SDJES, PRHEJI, Fédération Léo Lagrange…)

a. Son rôle

Le premier rôle des accueils périscolaires est la réponse aux besoins des familles en terme de moyens de garde. Cependant, la collectivité a pour ambition de proposer un accueil au service de l'épanouissement, de l'exercice de l'autonomie et de l'apprentissage de la citoyenneté aux petits Ruy-Montois.

b. Ses valeurs :

- La Solidarité
- L'Egalité et le Respect
- L'Ecologie
- La Connaissance/le Savoir
- La Communication

c. Ses objectifs éducatifs :

- Mettre en œuvre des mécanismes de coéducation impliquant tous les acteurs de la vie de l'enfant
- Garantir l'égalité d'accès aux loisirs et l'égalité des chances de réussite pour tous dès le plus jeune âge
- Aider à la construction de jeunes plus respectueux de leur environnement et pour qu'ils deviennent des citoyens écoresponsables
- Développer le savoir-faire et savoir-être de chaque jeune en favorisant l'accès à des projets d'éducation
- Améliorer la communication entre les différents partenaires éducatifs

Ces objectifs doivent prendre en compte les mesures suivantes :

- La prise en compte des attentes et besoins des familles et de l'enfant
- L'application d'une politique tarifaire favorisant l'accessibilité des services et permettant une mixité sociale
- La proposition qualitative équivalente sur les 2 écoles
- Le soutien à la vie locale en permettant la collaboration des associations et des forces de propositions locales

2. Les sites périscolaires

a. Les différents sites/ Les horaires d'accueil

RUY	Dénomination	Accueil périscolaire de Ruy	
	Adresse	50 rue de la Salière	
	Coordonnées	education@ruy-montceau.fr 04 74 43 57 45	
	Horaires d'accueil	Matin	7h30-8h20
		Midi	11h30-12h15
		Pause méridienne	11h20-13h20
		Soir	16h30-18h30

MONTCEAU	Dénomination	Accueil périscolaire de Montceau	
	Adresse	350 rue centrale	
	Coordonnées	education@ruy-montceau.fr 04 74 43 57 45	
	Horaires d'accueil	Matin	7h30-8h20
		Midi	11h30-12h15
		Pause méridienne	11h20-13h20
		Soir	16h30-18h30



b. Les équipes

La Responsable Enfance

La Responsable Enfance assure la responsabilité du service en étroite collaboration avec les animateurs des sites périscolaires sur le plan pédagogique, éducatif et administratif.

Les missions sont diverses :

- Assure la mise en œuvre des différents Projets (PEdT, PE et Projet Pédagogique)
- Elabore, met en œuvre, suit et évalue les projets d'activité
- Anime les réunions d'équipe
- Manage et réalise les plannings des agents
- Assure la liaison avec les autres services municipaux
- Garantie la bonne mise en œuvre des temps d 'accueil périscolaire
- Assure la liaison entre les 2 sites
- Assure le fonctionnement du service

L'adjointe administrative

Les missions :

- Entretient la relation avec les familles
- Imprime les listes de réservation des temps périscolaires
- Commande les repas
- Exécute les pointages de consommation
- Gère les inscriptions scolaires

Les animateurs-ressources

Les animateurs-ressources sont en charge du lien avec les enseignants pour le passage d'information lors des transferts de responsabilité. Ils sont répartis de la façon suivante : 2 animateurs-ressources pour l'école élémentaire de Ruy, 1 animateur-ressource pour l'école maternelle de Ruy, 2 animateurs-ressources pour le groupe scolaire de Montceau.

Les missions :

- Fait le lien avec les enseignants pendant les temps de transitions
- S'assure du bon fonctionnement du service et du respect de la bonne posture professionnelle des animateurs
- Fait remonter les dysfonctionnements

Les animateurs

L'équipe est constitué d'agents titulaires de la collectivité et des animateurs contractuels.

Lors des temps périscolaires, les conditions d'encadrement sont conformes à la règlementation définie par la SDJES, soit :

1 encadrant pour 14 enfants âgés de moins de 6 ans
1 encadrant pour 18 enfants âgés de plus de 6 ans
1 agent pour 14 enfants mélangés (-6ans et +6ans)

L'équipe répond également à l'obligation de qualifications des animateurs, soit

50% au minimum d'animateur diplômés (BAFA au minimum)
30% au maximum d'animateurs en cours de qualification
20% au maximum d'animateurs non qualifiés

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Les missions :

- Accueillir les enfants sur les différents sites et les différents temps d'accueil
- Faire le lien entre les familles et l'école
- S'impliquer dans la mise en œuvre du projet pédagogique
- Proposer, organiser et mener des projet d'activités
- Réguler les conflits entre enfants
- Animer les temps d'animation

Le service périscolaire ne peut fonctionner que sur le principe de coéducation et dans le principe de continuité pédagogique

- Enfants
- Animateurs
- Enseignants
- Parents



c. Le déroulement des temps d'accueil :

L'accueil périscolaire se déroule sur plusieurs temps différents et s'organise en fonction du rythme des enfants. Chaque accueil bénéficie d'une équipe d'animateurs dont le nombre varie en fonction du nombre d'enfants.

Les animateurs proposent des activités spécifiques indifféremment sur les 2 sites.

Accueil du matin :

Temps de transition entre la maison et l'école. C'est un moment qui se veut « calme », propice au « réveil » en douceur ; et où les activités tournent autour des temps libres aménagés (jeux de société, coloriages, dessins, jeux de construction…)

La pause méridienne : Cette pause est composée de 2 temps distincts

1. **Le temps de repas** : C'est un temps éducatif à part entière où les notions de développement de l'autonomie sont importants. Les notions de « faire seul », de responsabilisation, de gaspillage et d'équilibre alimentaire sont très présents. Les animateurs ont un rôle primordial dans le maintien d'un environnement sécurisé et le plus calme possible.
2. **Les temps avant ou après repas** : C'est un temps éducatif important car tous les niveaux sont représentés. Les enfants sont nombreux (80% des effectifs des écoles) et ce temps en milieu de journée est un « sas » de décompression après une matinée d'apprentissages scolaires demandant une grande concentration pour les élèves. Les animateurs ont un grand rôle de médiation dans les conflits qui peuvent survenir à ce moment-là. La proposition d'activités, la prise en compte des besoins et désirs des enfants ainsi que la mise en place de lieux « calmes » sont des réponses que l'équipe d'animation doit apporter.

Accueil du soir :

C'est un moment de transition entre l'école et la maison. Cet accueil débute par le goûter des enfants, puis des activités sont proposées. Ces activités peuvent être libres (jeux de société, jeux de cour, de ballon….) ou spécifiques, elles sont de nature variées (sportives, culturelles, citoyennes, scientifiques, aide aux devoirs…)., et nécessitent un engagement de la part de l'enfant. En effet, elles bénéficient d'une progression pédagogique et demandent l'engagement de l'enfant sur la durée du projet ou de la progression pédagogique attendue (1 période maximum).
Elles sont limitées en durée (30 mn pour les -6ans et 45mn pour les + 6 ans).
Elles peuvent être proposées par des animateurs de l'équipe ou par des intervenants extérieurs (associations partenaires locales). Elles sont proposées aux parents sous forme de planning avec inscription préalable.



3. Les publics :

- Les enfants :

Les enfants sont scolarisés dans les écoles de la commune de la Petite Section de maternelle jusqu'au CM2. Une attention particulière est apportée au respect de leurs besoins et leurs capacités. Toutes les activités proposées aux enfants se font sur la base du volontariat.

- Les enfants en situation de handicap et/ou à besoin spécifiques

Tous les enfants scolarisés peuvent bénéficier des accueils périscolaires.
Une attention particulière est apportée à ces enfants pour leur permettre une inclusion la plus adaptée et la plus confortable possible.

En collaboration avec l'accueil de loisirs extrascolaire de Ruy-Montceau géré par la Fédération Leo Lagrange, des lieux de détente mobile a été mis en place sur chaque site pour permettre à l'enfant qui en a besoin de disposer d'un lieu « calme ». Le lieu est disposé dans une pièce attenante aux salles d'accueil périscolaire. Ces « lieux de détente mobile » sont composés d'une tente aménagée de coussins, petits matelas et de nombreux « fidgets » (petits outils destinés aux enfants porteurs de TDAH notamment). Une lampe animée et colorée termine l'aménagement de ce lieu.
Parce que TOUS les enfants peuvent rencontrer des moments difficiles à un moment donné (perte d'un animal, d'un parent, divorce des parents, déménagement, fatigue passagère, mal de tête…), ce lieu n'est pas exclusivement réservé aux enfants porteurs de handicap mais est proposé à tous les enfants qui en ont besoin. L'accès à cet espace est limité est minuté. Un animateur a la responsabilité d'organiser l'accès et l'utilisation de cet espace (en rotation)

En cas de besoin et pour répondre aux besoins, un référent animateur peut être désigné pour l'accompagnement d'un enfant à besoins spécifiques. Il aura alors pour mission de relayer les difficultés et progrès de l'enfant, mettre en place des outils adaptés, faire le lien avec l'enseignant et les parents.

Un partenariat avec le PRHEJI (Point Ressource Handicap Enfance Jeunesse) a permis la mise en place d'une formation des agents en 2024, et un lien constant avec l'association permet des échanges ciblés et adaptés.



4. Objectifs et évaluation

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Moyens d'évaluation/Indicateurs de réussite
Permettre l'épanouissement de l'enfant	Renforcer l'autonomie des enfants	Les enfants deviennent acteurs de leur repas	Les enfants se servent seuls et participent au rangement de leur table Etat des propreté de la salle après le passage en cantine
		Les enfants choisissent le moment du passage au self (à Ruy)	Mise en place d'un planning d'entrée au self
		Les animateurs proposent une échelle de progression de l'autonomie aux maternelles, ils les accompagnent et ne font plus "à leur place"	Les enfants se servent seuls, sollicitent les adultes en cas de besoin
	Prendre en compte la parole de l'enfant	Mise en place des boites à idées : Les enfants expriment leurs envies, besoins et les animateurs proposent et apportent des réponses concrètes	La boite à idées est utilisée par les enfants
			Un tableaux avec les demandes et les réponses apportées sont affichées
			En fin d'année, toutes les demandes ont une réponse
	Proposer des temps et des espaces adaptés aux besoins de l'enfant	Mise en place de lieux en autonomie	Bonne utilisation de l'espace (espace rendu propre, respect des consignes données)
		Mise en place d'activités variées	Proposition de programme (activités sportives, artistiques, scientifiques, citoyenne…)

			Participation des enfants aux activités (au moins 80% des enfants sont satisfaits)
Développer les projets en direction de tous les enfants	Mettre en place des projets communs aux 2 sites	Les animateurs ont des temps de réunions, de préparation et de bilans communs Nommer un référent par projet et par site	Réalisation de 2 projets communs dans l'année
	Renforcer la cohésion de l'équipe	Temps d'échanges et de formations communes	Participation d'au moins 80% des animateurs aux réunions et formations
		Développement des savoir-faire des animateurs	
	Proposer des plannings d'activités aux enfants	Développement des partenariats avec les associations locales	Mise en place d'un programme d'activités par période sur chaque site
Sensibiliser les enfants aux questions sur l'environnement et à la	Organiser des semaines à thèmes	Proposer des projets et des semaines à thèmes aux enfants (cycle de l'eau, goûter sans déchets, affichages, intervenants spécifiques…)	Proposition de 3 semaines à thème ou projets dans l'année

connaissance de leur environnement	Sensibiliser aux déchets	Mettre en place des balances et organiser la pesée des « déchets de plateaux » par les enfants dans les cantines	Réduction des déchets de plateaux
		Mettre en place des jardinières et réaliser des plantations	
	Initier à la notion de saisonnalité	Création de jeux sur le thème de la saisonnalité (petit mémory, herbier…)	80% de réussite aux quizz en fin d'année

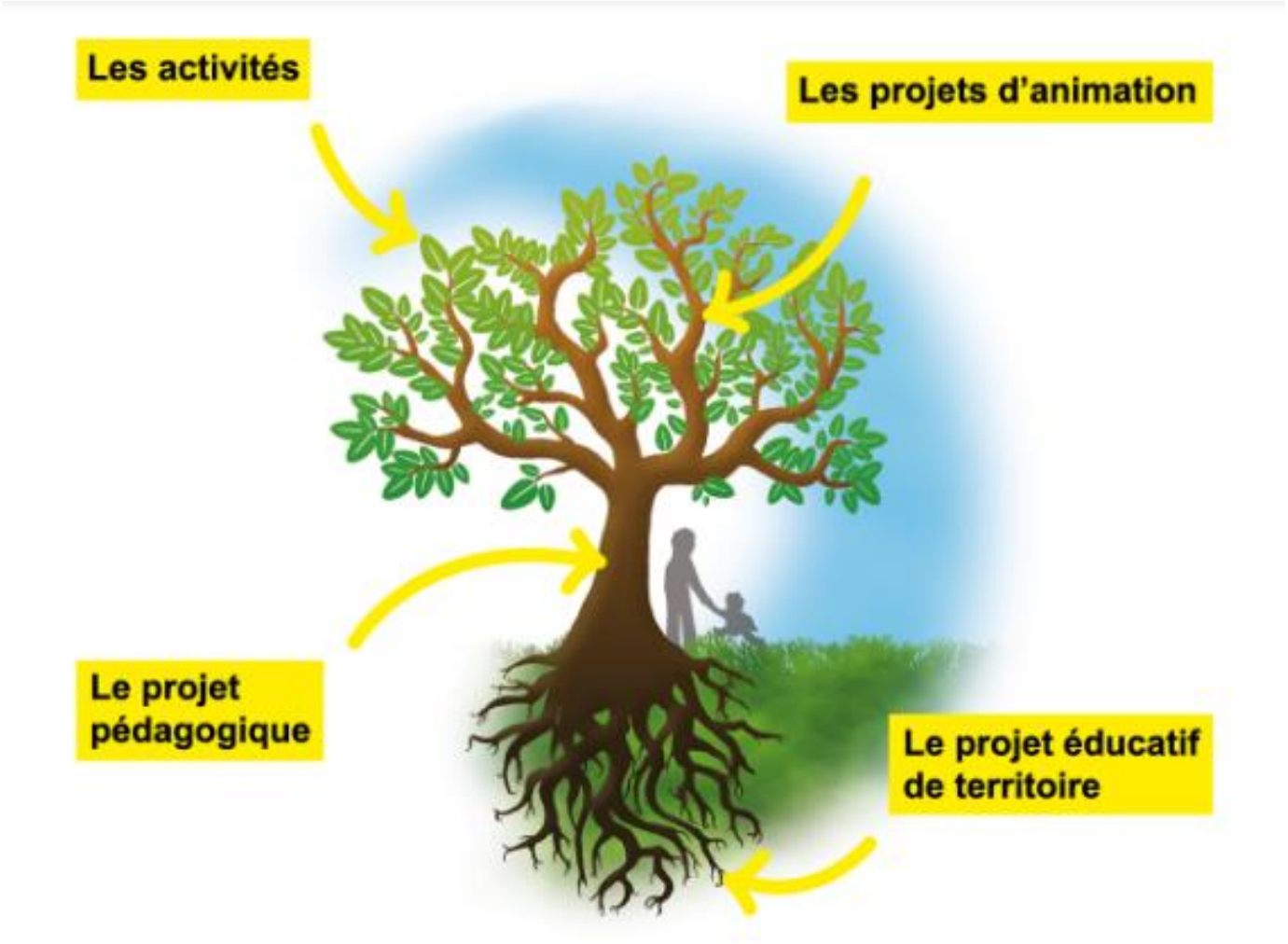
ANNEXES



1) Le guide du bon animateur

RESPONSABILITE	Assure la sécurité physique, morale et affective des enfants
	Sait dire non
	Respecte et fait respecter le règlement en vigueur
	Est exemplaire dans sa posture
	Est cohérent avec l'équipe
	A connaissance de son environnement
	A connaissance des PAI, des PPMS en vigueur
	Est bienveillant et juste
	Sait alerter
DYNAMISME ET CREATIVITE	Est actif
	Propose des activités, des jeux, des chansons aux enfants
	Transmet des savoir-faire, des savoir-être
	Est à l'écoute
	Est souriant, accueillant
	Observe
	Sait rebondir
	Valorise l'enfant
	Permet l'inclusion
	Aide à dédramatiser
	Est organisé
ACTEUR EDUCATIF	Fait partie des acteurs éducatifs
	A des objectifs
	Prépare ses activités
	Est clair dans ses consignes
	Adapte ses consignes aux enfants
	Séquence ses activités
	Ecoute et propose
	Se remet en question sur sa pratique
	Sait rester alerte sur les pratiques éducatives
MEMBRE D'UNE EQUIPE	Communique clairement à ses collègues
	Respecte chacun dans son individualité
	Affirme son individualité dans le groupe
	Propose son aide et ses compétences à ses collègues
	Reste souriant et accueillant
	Sait prendre le relais
	Travail au service du collectif
	Est tolérant

2) L’arbre à projet



3) Les besoins des enfants par tranche d'âge

ENFANTS DE 3 À 6 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de concience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts



ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la
sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture
avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis,
courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse,
au pompier, au docteur, au policier, etc.)

ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de concience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature

ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet



ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petits »

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

4) Exemple de programme d'activités « temps fort de Noël »



5) Exemple de Projet commun « Le Printemps de Ruy-Montceau »

